



**HAL**  
open science

## Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020

Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre

► **To cite this version:**

Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre. Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020. Culture études, 2020, n° 5, pp.1-28. 10.3917/cule.205.0001 . hal-04591737

**HAL Id: hal-04591737**

**<https://hal.science/hal-04591737>**

Submitted on 29 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020

**Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre**

DANS **CULTURE ÉTUDES** 2020/5 (N° 5), PAGES 1 À 28  
ÉDITIONS **MINISTÈRE DE LA CULTURE - DEPS**

ISSN 1959-691X

ISBN 9782111399792

DOI 10.3917/cule.205.0001

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2020-5-page-1.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Ministère de la Culture - DEPS.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020

Nathalie Berthomier et Sylvie Octobre\*

---

Le confinement du printemps 2020 a eu des effets majeurs sur l'organisation du quotidien de la population. Pour mesurer les effets de cet épisode exceptionnel, l'enquête Sapris (Santé, pratiques, relations et inégalités sociales) a été menée par l'Institut national des études démographiques (Ined) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) auprès des enfants des cohortes Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) et Epipage 2 (Étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels). Consacrée aux conditions de confinement, elle a collecté des informations sur les modes de travail des parents, de scolarisation de l'enfant, le temps consacré au travail scolaire et aux loisirs, et la qualité des relations familiales. Plusieurs questions portant sur les activités culturelles et physiques permettent d'en savoir plus sur les agendas de loisir des enfants de ces cohortes, alors âgés de 9 ans en moyenne.

Au printemps 2020, 98 % des enfants ont été confinés à leur domicile. Cet épisode a réorganisé leurs agendas, avec une réduction du temps scolaire (pour près de la moitié des enfants, le temps consacré au travail scolaire mobilisait 2 à 3 heures quotidiennes) et une augmentation du temps de loisir (les consommations culturelles ont occupé 4 heures et demie par jour en moyenne, et les activités physiques plus de 2 heures). Les enfants ont regardé la télévision, lu, joué à des jeux de société connectés ou non, pratiqué des activités culturelles, etc. Au total, les écrans (télévision, jeux vidéo, réseaux sociaux) ont nettement dominé les loisirs des enfants.

Cette recomposition des temps de loisir a renforcé les distinctions selon le sexe, en termes de volume horaire comme de type de loisir investi, l'origine sociale (les enfants des ménages populaires ont consacré plus de temps aux écrans) et mis en évidence le rôle des conditions de logement des enfants (ceux qui résident dans les communes de plus de 100 000 habitants ont subi une plus grande restriction de leur mobilité et enregistrent un temps de loisir total plus faible) ainsi que celui de la modalité de travail de leurs parents (la progression du temps consacré aux écrans est ainsi particulièrement importante dans les ménages où les parents ont tous les deux télétravaillé). Enfin, ce sont le plus souvent les mères qui ont accompagné les loisirs de leur enfant et le niveau de diplôme de celles-ci influe sur le temps global consacré aux loisirs.

---

\* Respectivement statisticienne et chargée d'études au Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture.

Le confinement imposé à la population au printemps 2020 a eu des effets majeurs sur nos modes de vie. Pour saisir ces effets, l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont adressé à toutes les personnes qui participent aux grandes études épidémiologiques conduites en France, quels que soient leur âge et leur sexe, un questionnaire sur l'épidémie de coronavirus (Covid-19). Les cohortes Elfe<sup>1</sup> et Epipage 2<sup>2</sup> ont fait partie de ce dispositif d'enquête, et leurs membres ont été destinataires d'un questionnaire portant sur divers aspects de la vie des familles dans ce contexte (voir « Présentation de l'enquête Sapis », p. 3).

Principalement consacrée à l'étude des conditions de confinement, au rapport à la maladie et au recours au soin pour l'enfant et les membres de la famille, l'enquête a également recueilli des informations sur l'évolution des modes de travail des parents, le rapport à l'école (scolarisation et travail scolaire à domicile), les relations familiales, les sorties, ainsi que sur l'opinion relative à l'épidémie. Dans ce cadre, quelques questions ont porté sur les activités culturelles et sportives, qui permettent de décrire et de comprendre ce que le confinement a modifié dans les agendas de loisir des enfants, alors âgés de 9 ans en moyenne.

On dispose ainsi de trois séries de questions portant sur les loisirs :

- La première est relative au temps consacré à certaines activités. Pour les consommations, pratiques et usages culturels, il s'agit de la lecture, des activités en amateur et des jeux de société non connectés (ces trois items sont rassemblés dans une seule et même question), des jeux vidéo sur console ou en ligne, de l'usage des réseaux sociaux et, enfin, du visionnage de la télévision et autres écrans. Pour les activités physiques, il s'agit du sport ou des promenades hors du domicile, des activités physiques à l'intérieur du domicile et de celles réalisées dans la cour ou le jardin du domicile. Comparées aux enquêtes habituelles portant sur les loisirs, et plus particulièrement sur les pratiques culturelles, la formulation retenue par l'enquête donnait une place

---

1. Elfe est une cohorte française de naissances mise en place en 2011 en France métropolitaine. Le nombre d'enfants recrutés est de 18 329.

2. Epipage 2 est une cohorte prospective portant sur des enfants grands prématurés et prématurés modérés, mise en place en 2011. Elle a été menée dans 21 des 22 régions de France métropolitaine et dans 4 régions d'outre-mer. Elle a débuté le 28 mars 2011 dans 7 régions françaises (Alsace, Bourgogne, Guyane, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes) et le 2 mai 2011 dans les autres régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Paca-Corse, Pays-de-Loire, Picardie, Martinique, La Réunion, Guadeloupe). Toutes les maternités et les services de néonatalogie de ces régions ont participé à cette étude, soit un peu plus de 540 maternités et 280 services de néonatalogie. La région Poitou-Charentes n'a pas souhaité participer à la mise en place de l'étude en 2011, principalement pour des problèmes d'organisation régionale. Si l'enquête ne comporte aucun enfant né en Poitou-Charentes, les familles membres d'Epipage 2 ayant déménagé dans cette région participent toujours à l'étude. Au total, le nombre d'enfants recrutés est de 5 567.

prépondérante aux écrans (deux questions sur trois) et réduisait les écarts, notamment sociaux et de genre, observables d'ordinaire entre lecture, pratiques en amateur et jeux de société, puisque les trois activités étaient rassemblées dans la même question.

- Le deuxième groupe de questions porte sur l'évolution du temps consacré à chaque type de loisir en comparant la période de confinement à celle qui la précédait (moins, autant ou plus).
- Le troisième groupe de questions concerne l'accompagnement parental des loisirs de leur enfant, en précisant si les activités effectuées par l'enfant étaient toujours, souvent, parfois, rarement ou jamais faites avec eux (en distinguant la mère et son conjoint).

Le confinement a profondément transformé les agendas de loisir, du fait des restrictions de mobilité et de la fermeture des équipements culturels et sportifs recevant du public, qui ont conduit à un centrage sur les pratiques domestiques, ce que l'enquête permet de décrire à grands traits.

---

## Présentation de l'enquête Sapis

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête a été assurée par le consortium Sapis (Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales) en population générale pendant la crise Covid-19, financée par l'Agence nationale de la recherche (ANR-20-COVI-0009-01) et coordonnée par Nathalie Bajos et Fabrice Carrat.

Les traitements ont été réalisés par l'UMS Elfe et l'UMR Epopé (Ined/Inserm).

Les familles ont été interrogées deux fois (un premier questionnaire pendant le confinement, un second quelques semaines après la levée du confinement). Seules les réponses de la première vague, réalisée du 16 avril au 4 mai 2020, sont analysées ici.

Cette première vague a porté sur 13 696 familles de la cohorte Elfe et 2 699 familles Epipage 2, et a recueilli un total de 5 094 questionnaires, soit un taux de retour de 31 %.

Le redressement a été effectué en prenant pour population cible, pour Elfe, les enfants nés durant l'année 2011 en France métropolitaine, issus d'un accouchement au plus gémellaire, hors grands prématurés ; pour Epipage 2, les enfants nés prématurés en 2011 et survivants à 9 ans. Le redressement a été réalisé par modèle logistique et/ou calage sur marges prenant en compte des variables expliquant la participation (région de naissance de l'enfant, mère primipare, état matrimonial, âge, niveau d'études et nationalité de la mère, vie en couple à la naissance, activité professionnelle de la mère avant la grossesse, sexe de l'enfant, etc.) (voir tableau 4 : description de l'échantillon Sapis).

**Pour en savoir plus :** <https://elfe.site.ined.fr/fr/cote-recherche/enquete-covid-19/>

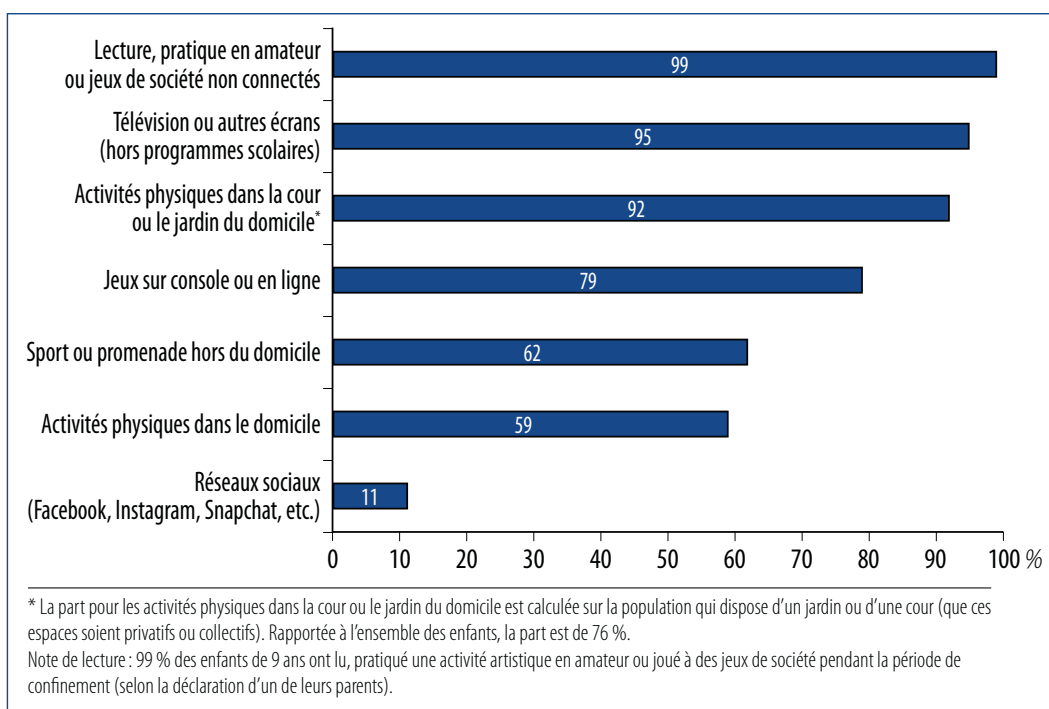
## Une place importante des loisirs durant le confinement

Durant le confinement, seuls 2 % des enfants enquêtés ont été accueillis à l'école. Et si la quasi-totalité des enfants ont eu du travail scolaire à faire, transmis bien souvent par les outils numériques, le temps de travail nécessaire n'a représenté que 2 à 3 heures par jour pour 43 % des enfants. Un tiers d'entre eux y a passé plus de 3 heures par jour, et près d'un quart moins de 2 heures. C'est dire que le confinement s'est traduit par une diminution très sensible du temps scolaire des enfants.

Ce temps libéré a permis que les loisirs – consommation et pratiques culturelles domestiques et activités physiques – prennent une plus large place dans leur quotidien. Ainsi, la quasi-totalité des enfants ont lu, pratiqué une activité artistique en amateur ou joué à des jeux de société, regardé la télévision ou un autre écran pour le loisir, ou encore pratiqué des activités physiques dans la cour ou le jardin de leur domicile (pour ceux qui en disposent). Près de huit enfants sur dix ont joué aux jeux vidéo, tandis qu'environ six sur dix ont fait du sport, des promenades hors du domicile ou des activités physiques à l'intérieur du domicile (graphique 1).

Néanmoins, les pratiques de loisir des enfants durant le confinement se distinguent selon leur sexe, leur origine sociale et leurs conditions

**Graphique 1 – Activités de loisir des enfants âgés de 9 ans durant le confinement du printemps 2020**



Source : enquête Sapis/DEPS, ministère de la Culture, 2020

de logement<sup>3</sup>, certaines de ces différences préexistant au confinement, tandis que d'autres lui sont plus directement liées.

Comme en temps ordinaire<sup>4</sup>, certaines activités ont été plus prisées des garçons (86 % ont joué aux jeux vidéo, contre 71 % des filles) et d'autres des filles (16 % des filles ont passé du temps sur les réseaux, soit plus de deux fois plus que les garçons). Les activités physiques réalisées à l'intérieur du logement ont également été plus prisées des filles (62 % des filles en ont fait, contre 56 % des garçons), tandis qu'on ne note pas de différence dans la pratique des activités physiques en extérieur ou dans la cour ou le jardin du domicile, notamment parce que ces sorties sont probablement plus souvent réalisées en famille (donc tendancielle plus mixtes).

Toujours comme hors confinement, certaines activités sont prisées des enfants des catégories supérieures, et d'autres des enfants des catégories populaires : le sport a été plus pratiqué par les enfants de cadres, qu'il s'agisse de sport en extérieur (+ 6 points pour les enfants de mères cadres par rapport aux enfants de mères employées, et + 10 points pour les enfants de pères cadres par rapport aux enfants de pères ouvriers) ou dans le domicile (avec cette fois des écarts plus modestes : + 3 points pour les enfants de mères cadres par rapport aux enfants de mères employées et pour les enfants de pères cadres par rapport aux enfants de pères ouvriers), tandis que les jeux vidéo ont été plus privilégiés par les enfants de familles populaires (+ 8 points pour les enfants de mères employées et + 6 points pour les enfants de pères ouvriers par rapport aux enfants de cadres) (graphique 2).

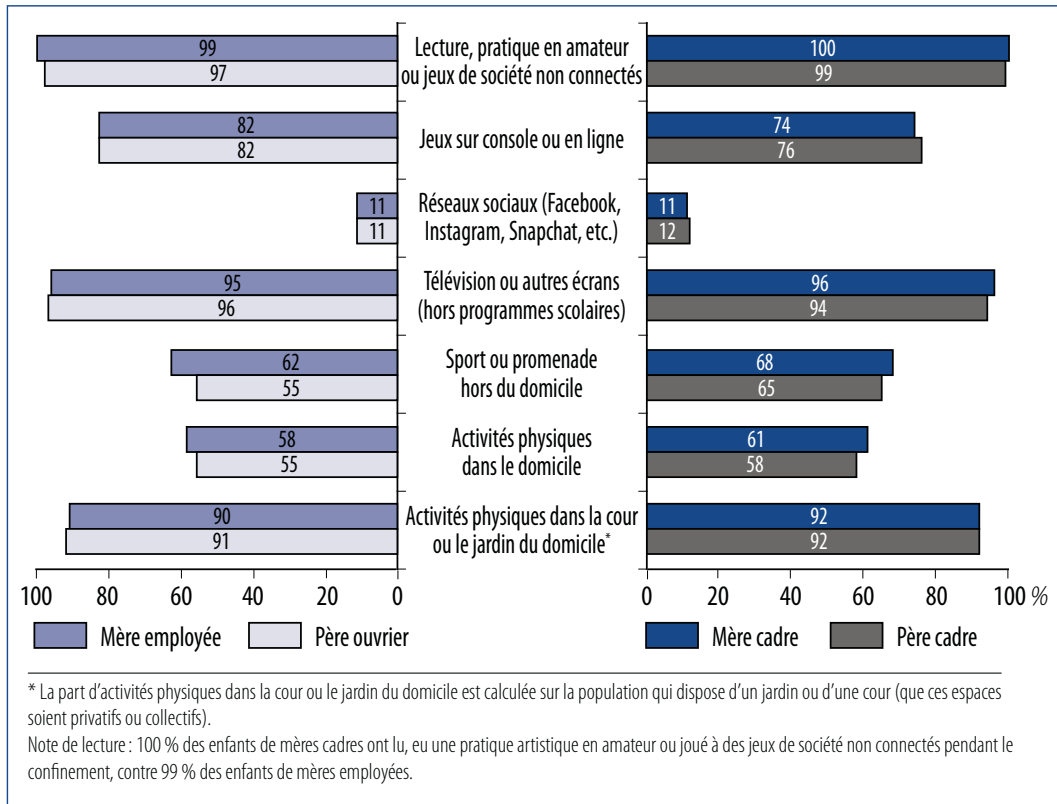
L'enquête réalisée durant le confinement montre aussi que la présence d'une fratrie nombreuse a joué en défaveur de la consommation d'écrans, qui est une activité souvent solitaire : 96 % des enfants uniques ou ayant seulement un frère ou une sœur ont regardé la télévision contre 92 % de ceux qui vivent dans des familles nombreuses. De même, les fratries nombreuses ont défavorisé les promenades ou le sport hors du domicile (71 % des enfants uniques en ont fait, contre 55 % de ceux qui vivent dans une famille nombreuse), pour des raisons sans doute liées aux difficultés pratiques d'une sortie avec plusieurs enfants dans le contexte de restriction des déplacements.

---

3. L'effet des conditions de logement sur les inégalités en temps de confinement a été souligné par Nathalie BAJOS, Josiane WARSZAWKI, Ariane PAILHÉ, Émilie COUNIL, Florence JUSOT, Alexis SPIRE, Claude MARTIN, Laurence MEYER, Antoine SIREYJOL, Jeanna-Eve FRANCK et Nathalie LYDIÉ, « Les inégalités sociales au temps du Covid », *Questions*, IReSP, n° 40, octobre 2020. Le profil de l'échantillon Sapis étant plus faiblement diversifié sur le plan des modes de logement que celui de l'enquête « Épidémiologie et conditions de vie » (EpiCov) présentée dans cette publication, l'effet du mode de logement y apparaît moins nettement, mais il est néanmoins tout à fait sensible.

4. Sylvie OCTOBRE, Christine DÉTRETZ, Pierre MERCKLÉ et Nathalie BERTHOMIER, *L'Enfance des loisirs*, Paris, DEPS, ministère de la Culture, 2010.

**Graphique 2 – Activités de loisir des enfants de 9 ans durant le confinement du printemps 2020 selon leur origine sociale**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

L'enquête indique également que les conditions de logement ont joué sur les activités de loisir des enfants. Les enfants les plus contraints par leurs conditions de logement (ceux qui vivent en appartement, avec ou sans dépendance) ont fait plus d'activités physiques à l'intérieur du domicile que ceux qui vivent en maison avec dépendance. Ainsi, 65 % des enfants habitant en appartement ou maison sans dépendance et 67 % des enfants habitant un logement avec dépendance (balcon, cour) ont fait des activités physiques à l'intérieur du domicile, contre 54 % de ceux qui habitent une maison avec jardin. Mais ils ont également fait plus de sport ou de promenade à l'extérieur : 72 % des enfants qui vivent en appartement ont fait du sport ou des promenades à l'extérieur du domicile contre 57 % de ceux qui vivent dans une maison. Le confinement a donc contribué à intensifier les pratiques sportives et les promenades des enfants vivant en appartement.

### Une recomposition du loisir qui renforce les partitions genrée et sociale, assorties d'une contrainte spatiale

Il était demandé aux enquêtés de comparer la période précédant le confinement à celle du confinement et d'indiquer si l'enfant s'était plus, autant ou moins adonné à certaines activités.

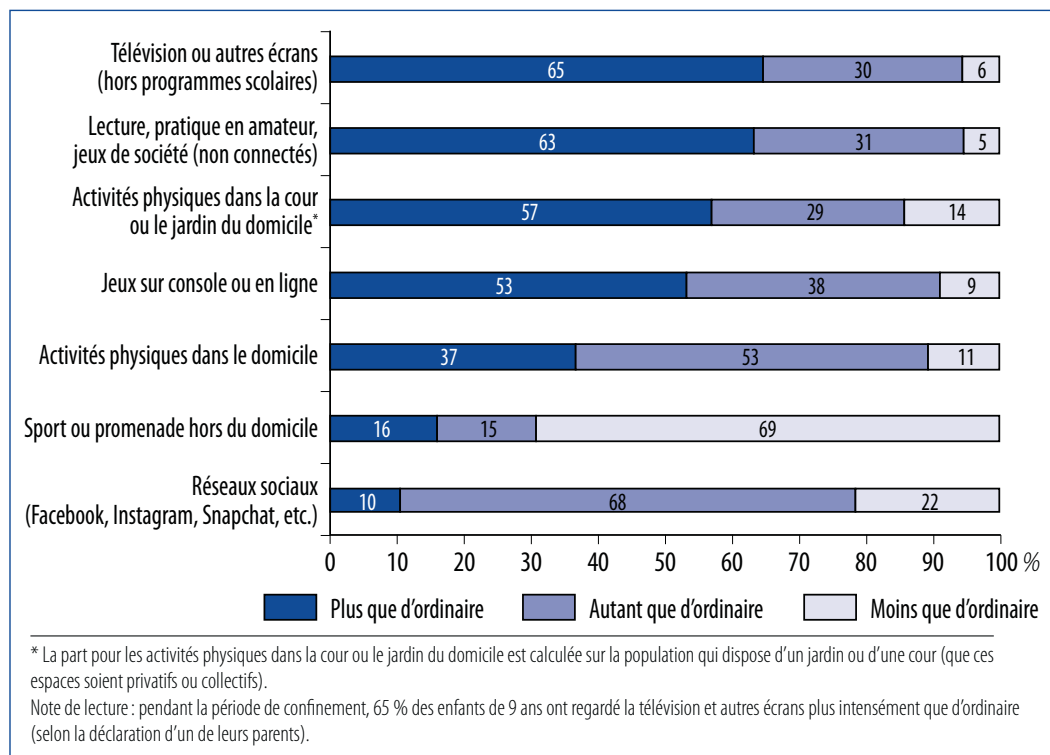


Les activités qui ont le plus bénéficié du confinement sont déjà celles auxquelles les enfants consacrent habituellement le plus de temps, au premier rang desquelles la télévision et autres écrans. Mais plus de la moitié des enfants se sont également adonnés davantage qu'en temps normal à la lecture, aux pratiques en amateur, aux jeux de société et aux activités physiques dans les espaces extérieurs attenants au logement (graphique 3).

Les quatre principales progressions (qui concernent l'audience de la télévision et des autres écrans ; la lecture, les pratiques en amateur et les jeux de société non connectés ; les activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile ; et les jeux vidéo) n'échappent pas aux lois de la stratification sociale et de la construction de genre. Au contraire, elles renforcent les traits préexistants, tout en prenant en compte les contraintes du confinement, notamment les effets du confinement sur le travail parental et les conditions de logement.

Durant le confinement, le changement de situation de travail des parents (télétravail, chômage partiel, etc.) a affecté 83 % des ménages. Ces changements ont eu des effets majeurs sur la disponibilité parentale et, partant, sur l'évolution des loisirs des enfants, soit que les parents en chômage partiel ont eu plus de temps de loisir avec leurs enfants, soit que les parents en télétravail ont assoupli les contraintes pesant sur le

**Graphique 3 – Évolution de l'intensité des pratiques de loisir des enfants de 9 ans pendant le confinement du printemps 2020**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

contrôle du temps des enfants, faute de pouvoir les exercer. Ainsi, de manière générale, les parents dont le rapport au travail a été affecté par le confinement ont, plus que les autres, des enfants qui se sont investis fortement dans les loisirs : ces enfants ont été proportionnellement plus nombreux à pratiquer des activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile (92 % contre 86 %), à jouer aux jeux vidéo (79 % contre 74 %), au domicile (59 % contre 55 %) et, dans une moindre mesure, à fréquenter les réseaux sociaux (12 % contre 9 %). Les activités de lecture, de pratique artistique en amateur et de jeux de société ainsi que les usages de la télévision et autres écrans sont si largement répandus que l'on observe dans leur cas très peu de variations.

Pourtant, les changements de rythme de travail des parents ont été socialement stratifiés, et leurs effets sur les transformations des loisirs de leurs enfants ne le sont pas moins. En effet, en temps de confinement, le télétravail a concerné la quasi-totalité des cadres et bien moins les catégories populaires (84 % des mères et 85 % des pères cadres ont télétravaillé, contre 39 % des mères employées, 27 % des pères employés, 25 % des mères ouvrières et 11 % des pères ouvriers), tandis que ces dernières ont été plus touchées par le chômage technique ou partiel (33 % des mères employées, de même qu'un tiers des pères ouvriers et 28 % des pères employés ont été concernés par le chômage technique ou partiel, contre 16 % des mères cadres et 22 % des pères cadres). De fait, les parents cadres ont vu la pression temporelle (cumul du télétravail, du suivi scolaire et des tâches domestiques) s'accroître plus que les autres catégories de population.

Ce sont ainsi les enfants de cadres qui ont le plus augmenté leur consommation de télévision et autres écrans pour le loisir pendant le confinement : 72 % des enfants de mères cadres et 68 % des enfants de pères cadres les ont plus utilisés, contre 62 % des enfants de mères employées, 66 % des enfants de pères employés, 57 % des enfants de mères ouvrières et 62 % des enfants de pères ouvriers. Les enfants de cadres sont, en temps normal, ceux qui font l'usage le plus modéré de la télévision et des autres écrans, les normes éducatives des catégories supérieures tendant à limiter le temps qui leur est consacré<sup>5</sup>. Avec des parents peu disponibles au cours de la journée pour contrôler les loisirs de leurs enfants, les restrictions qui touchent en temps normal l'usage des écrans par les enfants dans ces familles se sont considérablement assouplies : 71 % des enfants dont les deux parents ont télétravaillé ont plus consommé d'écrans. De même, les enfants dont les parents ont télétravaillé ont également augmenté, plus que les autres enfants, la part dédiée aux jeux vidéo (58 % en

---

5. C'est un résultat classique des enquêtes sur les pratiques et consommations culturelles des enfants, conforté par des analyses précédentes portant sur la cohorte Elfe. Voir Nathalie BERTHOMIER et Sylvie OCTOBRE, *Enfants et écrans de 0 à 2 ans*, coll. « Culture études », DEPS, ministère de la Culture, 2019-1.

ont fait plus qu'avant le confinement, contre 53 % en moyenne). Le télétravail parental est en revanche sans effet sur la pratique sportive en extérieur, qui requiert souvent une mobilisation plus familiale. On note néanmoins que lorsque aucun des deux parents n'a travaillé, et donc quand le temps parental disponible était plus important, la pratique sportive en extérieur, qui suppose l'organisation d'une sortie, n'a pas été particulièrement favorisée non plus puisque, dans ce cas, seuls 51 % des enfants en ont fait plus (contre 57 % en moyenne).

Les conditions de logement ont également joué un rôle très important sur les modifications des agendas de loisir : la prédilection pour la télévision et autres écrans a ainsi été plus répandue parmi les enfants privés d'espace de défoulement (79 % des enfants vivant en appartement sans dépendance en zone dense l'ont plus regardée qu'avant le confinement, contre 61 % des enfants habitant en maison en zone rurale). Le fait de ne pas disposer d'espace extérieur a également favorisé l'augmentation de la part des jeux vidéo : ainsi, les enfants habitant un appartement sans dépendance en zone dense sont 63 % à déclarer une progression de la pratique vidéoludique pendant le confinement, contre 48 % des enfants habitant en maison en zone rurale. Enfin, la place réservée aux activités physiques dans la cour ou le jardin, qui reste fortement liée à la disposition de tels espaces dans le logement, a progressé chez les enfants qui vivent en maison (71 % des enfants vivant dans une maison avec jardin en ont fait plus).

Avoir des compagnons de jeu dans la fratrie influe sur le temps dévolu à chaque activité. Ainsi, les enfants uniques sont ceux qui ont le plus augmenté la part dédiée aux jeux vidéo (56 % des enfants uniques ont plus joué aux jeux vidéo qu'avant le confinement, contre 49 % des enfants vivant dans une famille nombreuse), tandis que les enfants ayant des frères et sœurs ont fait plus d'activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile (61 % des enfants qui ont un frère ou une sœur en ont fait plus, contre 46 % des enfants uniques).

Le confinement a par ailleurs renforcé la dimension genrée de certaines activités. C'est le cas par exemple des jeux vidéo, puisque ce sont les garçons qui ont le plus augmenté la part consacrée à cette activité (59 % en ont fait plus qu'avant le confinement, contre 47 % des filles), alors qu'ils s'y adonnent déjà en général plus que les filles<sup>6</sup>. Inversement, mais dans une moindre mesure, le confinement a renforcé la dimension féminine des activités de lecture, des pratiques en amateur et des jeux de société puisque 65 % des filles en ont fait plus qu'avant le confinement (contre 62 % des garçons).

Le confinement a également renforcé les effets des capitaux culturels des familles. Cet effet est notamment sensible en matière

---

6. Sylvie OCTOBRE, Christine DÉTRETZ, Pierre MERCKLÉ et Nathalie BERTHOMIER, *L'Enfance des loisirs*, op. cit.

de lecture, pratiques artistiques en amateur et jeux de société non connectés puisque 70 % des enfants qui ont un père ou une mère cadre en ont fait plus qu'auparavant (contre 58 % des enfants dont la mère ou le père est employé), et environ 70 % des enfants dont la mère ou le père ont un niveau d'études supérieur à bac +2 (contre 59 % des mères et 61 % des pères ayant le niveau lycée)<sup>7</sup>. Il est également sensible en matière d'activités physiques puisque les enfants de cadres ont fait plus d'activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile (61 % des enfants de mères cadres en ont fait plus, alors que ce n'est le cas que de 51 % des enfants de mères employées, et 59 % des enfants de pères cadres en ont fait plus, alors que ce n'est le cas que de 54 % des enfants de pères ouvriers). L'évolution des loisirs des enfants en temps de confinement confirme l'importance du souci d'équilibre et de bien-être au sein des catégories diplômées, qui s'exprime dans les activités de loisir privilégiées<sup>8</sup>.

Un dernier effet apparaît dans le cas de l'évolution de la pratique des jeux vidéo : si l'augmentation du temps dédié aux jeux vidéo a été globalement similaire dans toutes les familles, quelle que soit leur position sociale, elle est en revanche positivement corrélée à une situation financière ressentie comme problématique<sup>9</sup> : ainsi, 61 % des enfants qui vivent dans des familles déclarant que leur situation financière est difficile ou qu'elles ne peuvent s'en sortir sans s'endetter ou recourir au crédit à la consommation ont plus joué aux jeux vidéo, contre 54 % de ceux grandissant dans une famille qui déclare ne ressentir aucun souci financier.

Des effets liés au genre, à la stratification sociale (détention de capitaux culturels et souci du corps) et à l'habitat jouent donc de manière croisée pour expliquer l'évolution des occupations de loisir durant le confinement.

---

7. On note aussi un effet du télétravail parental (68 % des enfants dont les parents télétravaillaient pendant le confinement en ont pratiqué plus que d'ordinaire, contre 63 % en moyenne) puisque, on l'a dit, le télétravail a particulièrement concerné les cadres, dont les enfants lisent tendanciellement déjà plus en temps ordinaire. De même, on voit apparaître un effet d'urbanité également lié à la stratification sociale de l'habitat : 67 % des enfants habitant dans des villes de plus de 100 000 habitants, où les cadres sont plus nombreux, se sont plus qu'avant adonnés à la lecture, à des pratiques artistiques en amateur et à des jeux de société pendant le confinement, contre 60 % des enfants habitant en zone rurale.

8. Voir Sarah NICAISE, Christine MENESSION et Julien BERTRAND, « Les inégalités sociales de santé dès la petite enfance : le rôle du sport », *Empan*, n° 2, 2020, p. 22-31.

9. De manière générale, les dispositifs de maintien d'activité ont plutôt amorti les effets du ralentissement économique durant le premier confinement, mais il est néanmoins sensible pour les ménages les moins aisés. Voir Pauline GIVORD et Julien SILHOL, « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », *Insee Première*, n° 1822, 2020. Dans cette enquête, deux tiers des ménages déclarent que leur situation économique est inchangée par rapport à la situation préexistante au confinement, et près d'un quart qu'elle s'est dégradée, ce sentiment de dégradation touchant plus nettement les ménages les plus pauvres.

## Une recomposition des loisirs qui dépend de l'économie morale des ménages

La mise en évidence de ces divers facteurs le suggère : en situation de confinement, c'est aussi l'économie morale<sup>10</sup> des ménages, c'est-à-dire un ensemble de normes comportementales et éducatives, qui s'est donnée à voir dans l'organisation du temps libéré par l'école. Trois indicateurs en témoignent : d'abord l'investissement parental dans les loisirs de l'enfant, ensuite le lien entre investissement dans les loisirs et dans les tâches ménagères d'une part, et entre investissement dans les loisirs et entente familiale, de l'autre.

### Une mobilisation parentale forte, notamment des mères, pour les loisirs de leur enfant durant le confinement

Toutes les familles n'ont pas été affectées de la même manière par la transformation du rythme de travail durant le confinement. Si le télétravail a concerné la quasi-totalité des cadres, les ménages populaires ont été les plus affectés par le chômage technique ou partiel. Ces modifications variables des conditions de travail ont des effets sur l'organisation des temps familiaux, ce que d'autres enquêtes portant sur le confinement ont également montré<sup>11</sup>.

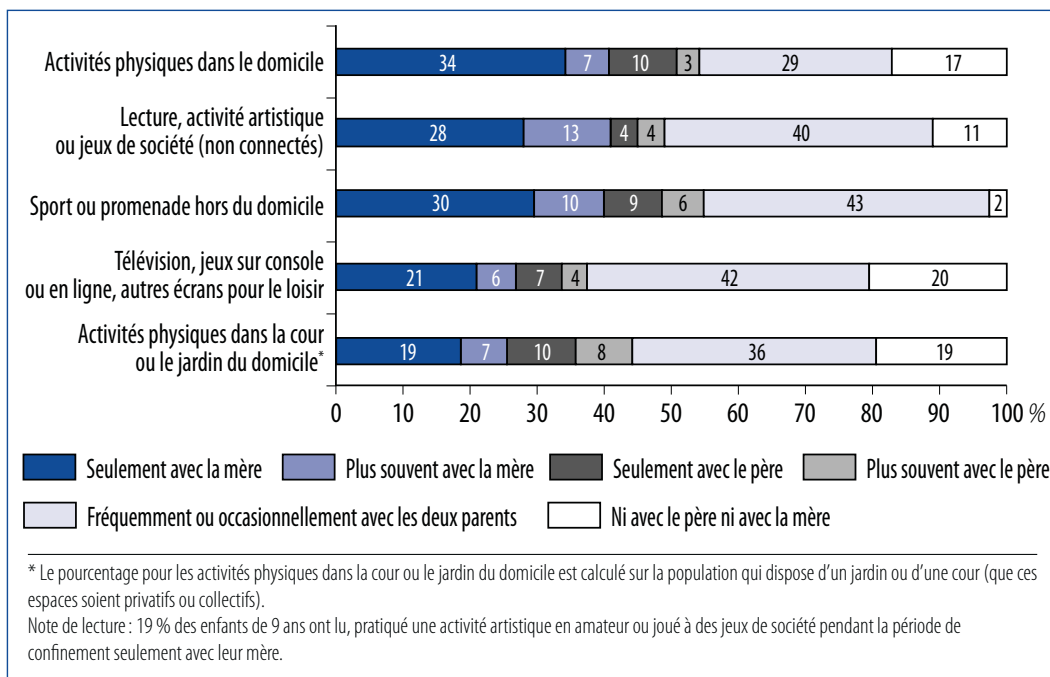
Même si la disponibilité temporelle des uns et des autres a été très différente, les parents ont dans l'ensemble été très présents dans les loisirs de leur enfant (graphique 4). Les sports ou promenades hors du domicile se sont faits dans 43 % des cas avec les deux parents. C'est également le cas de la consommation d'écrans (42 % des cas), de la lecture, des activités artistiques en amateur et des jeux de société non connectés (40 %), des activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile (36 %) et au domicile (29 %). Cette présence parentale a donc supposé des arrangements domestiques variables selon les situations de travail, socialement stratifiées.

---

10. Roger SILVERSTONE, Eric HIRSCH, David MORLEY, "Information and Communication Technologies and the Moral Economy in the House-Hold", in *Consuming Technologies, Media and Information in Domestic Spaces*, Londres, Routledge, 1992.

11. Yves JAUNEAU, Joëlle VIDALENC, « Durée travaillée et travail à domicile durant le confinement : des différences marquées selon les professions », *Insee Focus*, n° 207, 2020. Les auteurs signalent que la durée travaillée a moins reculé pour les professions mobilisées du fait de la situation sanitaire et pour celles ayant pu recourir au télétravail, comme les cadres. Ces effets sont aussi corroborés par les résultats de l'enquête « Logement et conditions de vie », qui montrent que les cadres ont massivement recouru au télétravail (et ont donc été plus épargnés par les effets économiques de la crise que d'autres catégories de population), mais dans des conditions très variables selon les lieux de vie (la pression résidentielle étant particulièrement forte à Paris) et le sexe (les femmes peuvent moins souvent s'isoler pour travailler), avec des effets négatifs sur les relations intra-familiales plus forts du fait du cumul des charges professionnelles et familiales dans l'espace domestique. Voir Anne LAMBERT, Joanie CAYOUILLE-REMBIÈRE, Elie GUÉRAUT, Guillaume LE ROUX, Catherine BONVALET, Violaine GIRARD et Laetitia LANGLOIS, « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français », *Population et société*, n° 579, juillet 2020.

**Graphique 4 – Accompagnement parental des activités de loisir des enfants de 9 ans durant le confinement**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

Néanmoins, une part non négligeable des enfants ont réalisé ces activités sans leurs parents : c'est particulièrement le cas de la consommation de contenus audiovisuels (20 % de ces activités sont réalisées sans les parents). Outre qu'elle est en règle générale plus souvent solitaire<sup>12</sup>, la consommation d'écrans est celle qui a le plus bénéficié de l'indisponibilité parentale durant le confinement (notamment, on l'a déjà dit, chez les ménages cadres). Les pratiques sans les parents ont également concerné les activités physiques et sportives (19 % des activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile, 17 % des activités physiques au domicile et enfin 2 % des activités de sport ou promenade hors du domicile).

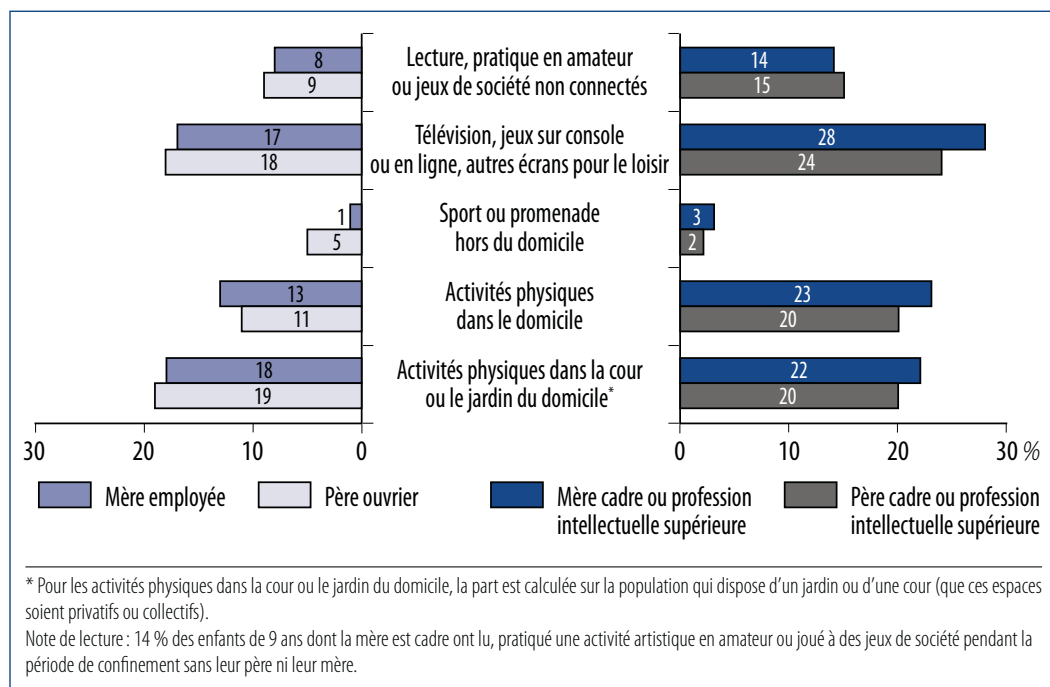
Si l'activité professionnelle des pères et celle des mères ont été affectées par le confinement de manière assez similaire (41 % des mères et des pères n'ont pas travaillé pendant le confinement, 39 % des mères et 31 % des pères ont travaillé à domicile, mais 13 % des mères et 9 % des pères ont travaillé à l'extérieur du domicile), la répartition genrée traditionnelle des rôles a joué à plein : dans 84 % des cas, ce sont les mères qui ont assuré seules l'aide aux devoirs, et leur investissement dans l'accompagnement des loisirs de l'enfant a été supérieur à celui

12. D'autres travaux ont montré que la consommation solitaire des écrans était forte dès le plus jeune âge. Fella NABLI et Layla RICOCH, « Plus souvent seul devant son écran », *Insee Première*, n° 1437, mars 2013.

des pères, y compris dans les activités physiques, d'ordinaire prisées des hommes. Ainsi, dans plus d'un tiers des cas, elles prennent en charge seules les activités physiques dans le domicile, dans près de 30 % des cas, le sport hors du domicile et dans près de 20 % les activités physiques dans la cour ou le jardin. Elles prennent aussi plus souvent seule en charge les activités culturelles (28 % dans le cas de la lecture, des activités artistiques en amateur et des jeux de société) ainsi que la consommation audiovisuelle (21 %).

La participation parentale aux loisirs de l'enfant durant le confinement a été plus fréquente dans les familles populaires (à l'exception des activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile) (graphique 5) : ainsi, les mères cadres sont systématiquement proportionnellement plus nombreuses que les mères employées à n'avoir jamais participé aux activités de loisir de leur enfant pendant le confinement (les écarts vont de +11 points pour la consommation d'écrans à + 4 points pour les activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile)<sup>13</sup>. Le même phénomène vaut pour les pères si l'on compare les enfants de cadres à ceux d'ouvriers, quoique de manière moins nette (les écarts vont de + 9 points pour les activités physiques dans le domicile à + 6 points pour la consommation d'écrans

**Graphique 5 – Activités faites sans les parents par l'enfant à 9 ans selon l'origine sociale durant le confinement du printemps 2020**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

13. Les effectifs faibles des sports ou promenades hors du domicile enjoignent de considérer les écarts avec circonspection.

ainsi que la lecture, les pratiques en amateur et les jeux de société non connectés). Deux effets se mêlent sans doute : un effet lié au confinement et aux modalités du travail des parents, les parents en télétravail étant moins disponibles que ceux en chômage partiel, et un effet des normes et habitudes familiales, voire des styles éducatifs, qui individualisent et autonomisent des pratiques chez les uns à la faveur d'un contrôle à distance plus caractéristique des catégories supérieures, et qui familiarisent d'autres pratiques, notamment dans les catégories populaires<sup>14</sup>.

### Loisirs et participation aux tâches collectives familiales

Grâce au temps libéré par l'absence de scolarisation, les loisirs des enfants n'entraient pas en concurrence avec les autres temps domestiques, notamment celui dévolu à la participation aux tâches domestiques courantes (linge, ménage, course, etc.). Les arbitrages traduisent là encore une économie morale, variable selon les familles.

On note ainsi que ce sont les enfants de cadres qui ont, plus que les autres, vu leur participation aux tâches domestiques courantes croître (51 % de ceux dont la mère est cadre ont vu leur participation à ces tâches augmenter, contre 40 % de ceux dont la mère est employée). Là encore, deux effets peuvent se mêler. On y lit certainement un effet propre du confinement, qui a accru la pression temporelle dans les ménages cadres. Pour ces derniers, l'aide des enfants peut venir soulager les parents et assouplir cette pression temporelle. Mais il faut y lire également des normes éducatives et des visions de l'enfant différentes. Comme les travaux portant sur les classes populaires l'ont montré<sup>15</sup>, les enfants y sont plus qu'ailleurs préservés des contraintes de l'âge adulte, ce qui explique que, privilégiant un fonctionnement familialiste où la mère joue un rôle central dans la conduite des affaires du foyer (associant division nette des rôles entre les sexes, attribution des charges éducatives et domestiques à la mère<sup>16</sup>), ces familles ont moins fait peser ces contraintes sur les enfants. Chez les cadres, en revanche, la participation des enfants aux tâches domestiques peut correspondre autant à une stratégie éducative de responsabilisation et de participation à une économie domestique, partiellement dégagée des stéréotypes de genre (parce que les mères travaillent), qu'à un souhait d'occuper le temps disponible face à la domination des écrans (ou à la peur de cette domination)<sup>17</sup>. Cette économie morale

14. Sandrine GARCIA, *Le Goût de l'effort. La construction sociale des dispositions scolaires*, Paris, PUF, 2017 ; Joël ZAFFRAN, *Le Temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, Rennes, PUR, 2010.

15. Olivier MASCLLET, Séverine MISSET et Tristan POUILLAOUEC, *La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019.

16. Olivier SCHWARTZ, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

17. Dominique PASQUIER, « La télévision : mauvais objet de la sociologie de la culture ? », in *X<sup>e</sup> colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC université de Bucarest, 28 juin-3 juillet 2003*, décembre 2003 ([https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000637/en/](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000637/en/)).



des ménages se lit également dans les activités privilégiées par les deux types de familles : plus de sept parents sur dix qui déclarent que leur enfant a plus participé aux tâches domestiques déclarent aussi que leur enfant a plus lu, pratiqué une activité artistique en amateur ou joué à des jeux de société (contre moins de la moitié de ceux qui déclarent que leur enfant a moins participé aux tâches domestiques). En revanche, dans un contexte général où les enfants ont plutôt plus participé aux tâches domestiques courantes, ceux qui se sont placés en retrait de ces tâches (ils ne sont que 2 %) présentent des profils d'activités de loisir marqués par l'importance des jeux vidéo, activité plus solitaire : ainsi, près de six sur dix d'entre eux ont plus joué aux jeux vidéo.

### Loisir et entente familiale

Des liens apparaissent entre investissement dans certains loisirs et entente familiale, que celle-ci soit saisie à travers les relations entre parents et enfants ou entre enfants de la famille. Ainsi, les familles dans lesquelles les enfants s'adonnent le plus à des loisirs solitaires sont celles où les relations entre parents et enfant se sont le plus tendues. Par exemple, 83 % des parents qui déclarent que les relations avec leur enfant sont plus tendues depuis le confinement déclarent que leur enfant joue aux jeux vidéo (contre 77 % pour les familles où les relations se sont améliorées). En revanche, 64 % des parents qui déclarent que les relations avec leur enfant sont meilleures que d'habitude depuis le confinement déclarent que leur enfant pratique des activités physiques dans le domicile, plus souvent faites à plusieurs, contre 52 % pour les familles où les relations se sont tendues.

Le même phénomène s'observe si l'on analyse les relations entre les enfants de la fratrie : les familles dans lesquelles l'entente au sein de la fratrie s'est améliorée sont celles dans lesquelles l'enfant a plutôt moins joué aux jeux vidéo (77 % contre 86 %) ou fréquenté les réseaux sociaux (10 % contre 14 %), tandis qu'il a plutôt plus fait de sport, que ce soit à domicile (64 % contre 60 %) ou hors domicile (64 % contre 61 %).

Ces éléments traduisent la double assignation du loisir : certaines activités servent à réaffirmer les liens, tandis que d'autres servent à avoir un temps à soi, et c'est de l'équilibre entre ces deux pôles, variables selon l'économie morale des ménages, que dépend la qualité perçue des relations familiales.

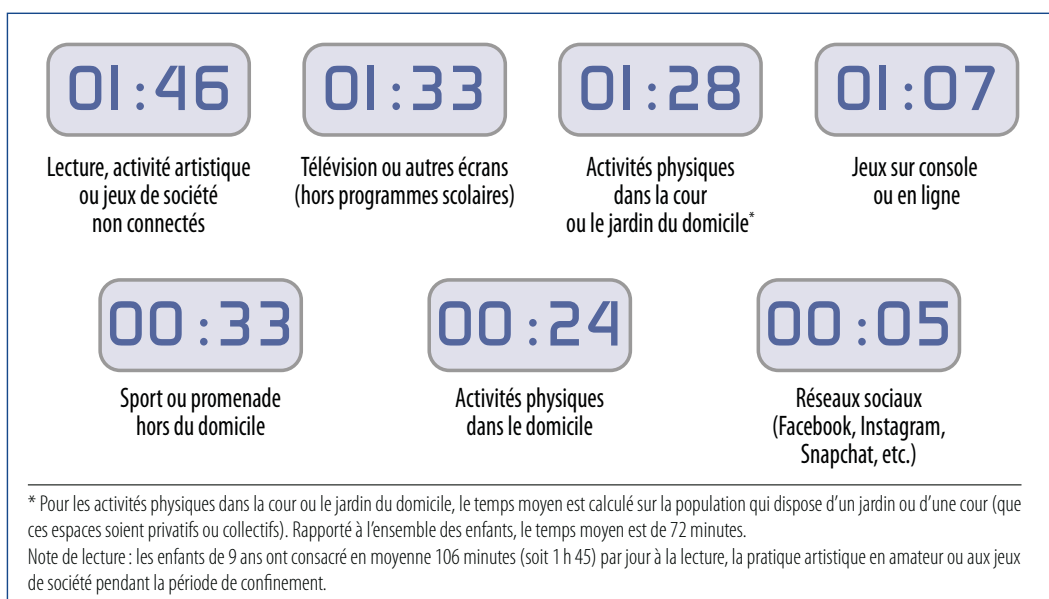
## Domination des écrans dans le temps de loisir

Au total, durant le confinement, les enfants ont passé en moyenne près de quatre heures et demie par jour à de la consommation et des activités culturelles, et plus de deux heures à des activités physiques (graphique 6) : ce sont les écrans qui ont occupé le plus de temps (télévision, jeux vidéo, réseaux sociaux), suivis par les diverses activités physiques et sportives, puis la lecture, les activités en amateur et les jeux de société non connectés.

Mais là encore, on note de forts écarts : ainsi, 25 % des enfants ont joué moins de 12 minutes par jour aux jeux vidéo quand 25 % y consacraient au moins 2 heures par jour ; de même, 25 % des enfants consacraient moins d'une heure à la lecture, aux activités artistiques en amateur et aux jeux de société, alors que 25 % s'y adonnaient plus de 2 heures par jour ; enfin, 50 % ont consacré moins de 25 minutes à la promenade ou au sport hors du domicile par jour, alors que 25 % y consacraient au moins une heure par jour.

Pour plus d'un quart des enfants (28 %), les écrans ont représenté plus de la moitié du temps de loisir total. Il s'agit principalement de garçons (+ 6 points par rapport aux filles), d'enfants uniques (+ 5 points par rapport à ceux qui ont des frères et sœurs), d'enfants qui vivent dans des foyers monoparentaux (+ 19 points par rapport aux familles biparentales) et d'enfants de ménages populaires (+ 10 points pour les enfants vivant dans un ménage à dominante ouvrière par rapport

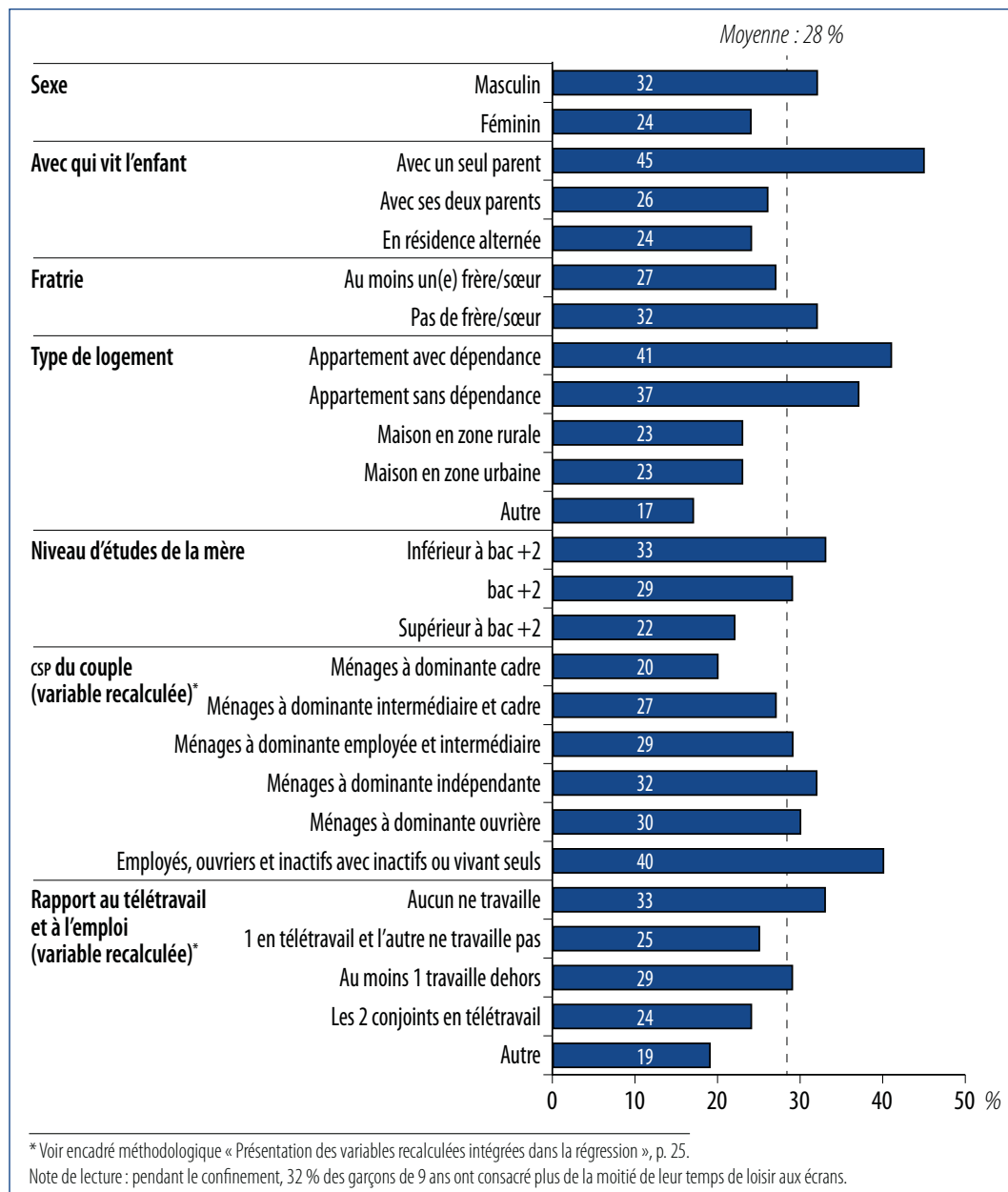
Graphique 6 – Temps de loisir quotidien moyen par activité des enfants de 9 ans durant le confinement du printemps 2020



Source : enquête Sapis/DEPS, ministère de la Culture, 2020

aux enfants vivant dans un ménage à dominante cadre) ou d'enfants de mères moins diplômées (+ 11 points pour les enfants de mères ayant un niveau d'études inférieur à bac + 2 par rapport aux enfants de mères ayant un niveau supérieur à bac + 2) ainsi que d'enfants dont les parents n'ont pas travaillé (+ 9 points par rapport à ceux dont les parents ont télétravaillé) ou qui vivent dans des appartements urbains (avec ou sans dépendance) plutôt que dans des maisons rurales ou urbaines (les écarts vont de 14 à 18 points) (graphique 7).

**Graphique 7 – Parts d'enfants ayant consacré la moitié de leur temps de loisir total aux écrans durant le confinement dans différentes catégories de population d'enfants âgés de 9 ans**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

On retrouve ici des traits connus de la différenciation des pratiques selon le sexe, les garçons étant notamment plus amateurs de jeux vidéo, ainsi que les effets connus de la stratification sociale des pratiques culturelles : les catégories supérieures et diplômées sont de manière générale plus rétives à la consommation d'écrans que ne sont les catégories populaires, qui y voient à la fois un symbole de modernité, de compétence et d'autonomie de l'enfant quand il s'agit de numérique et ont souvent une vision plus hédoniste des loisirs pour leur enfant<sup>18</sup>, d'autant que ces foyers allouent à la télévision une place centrale<sup>19</sup>. En temps de confinement, l'effet du mode de travail a renforcé celui de la stratification sociale : quand les deux parents ont télétravaillé, ce qui est le cas de la quasi-totalité des cadres, l'enfant a fait moins souvent partie des forts consommateurs d'écrans que lorsque aucun des parents n'a travaillé, ce qui est plus fréquent dans les catégories populaires. Le confinement, en réduisant les contacts hors du ménage, a aussi renforcé les effets de sa composition : le fait d'avoir des frères et sœurs a favorisé les jeux collectifs face à la consommation d'écrans, activité plus solitaire, de même que le fait de vivre dans des foyers avec deux parents. Enfin, les conditions de logement ont eu un rôle sensible, les enfants vivant dans les espaces les plus contraints étant plus nombreux à déclarer avoir consacré beaucoup de temps aux écrans.

## Des temps de loisir totaux inégalement distribués selon les enfants

L'étude du temps total de loisir fait apparaître de fortes inégalités entre enfants. Ainsi, si l'on analyse les profils des quartiles d'enfants qui ont eu le plus de temps de loisir (c'est-à-dire plus de 500 minutes par jour, soit plus de 8 heures et 20 minutes) et de ceux qui en ont eu le moins (c'est-à-dire moins de 5 heures par jour), des clivages apparaissent, qui tiennent tant au jeu habituel des facteurs sociologiques qu'aux effets propres du confinement.

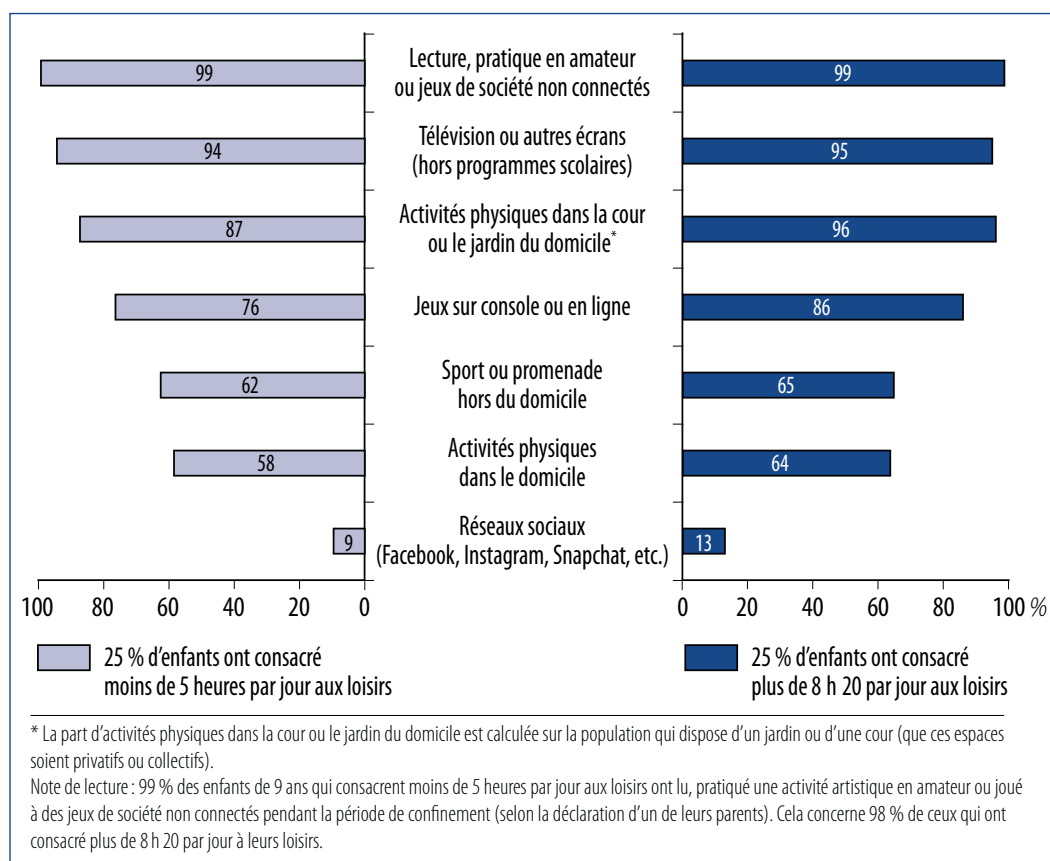
Ces différenciations apparaissent d'abord dans l'accès aux activités (graphique 8). Si l'on ne note pas de différence en matière de diffusion de la lecture, d'activités artistiques en amateur, de jeux de société ou de consommation de télévision et autres écrans, compte tenu des très forts taux de pratique de ces deux activités, des différences significatives apparaissent pour d'autres loisirs, notamment ceux

---

18. Dominique PASQUIER, *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Paris, Presses des Mines, 2018.

19. Olivier MASCLET, *L'Invité permanent : la réception de la télévision dans les familles populaires*, Paris, Armand Colin, 2018.

**Graphique 8 – Loisirs comparés des enfants de 9 ans ayant disposé du plus grand et du plus faible volume horaire consacré au loisir durant le confinement du printemps 2020**

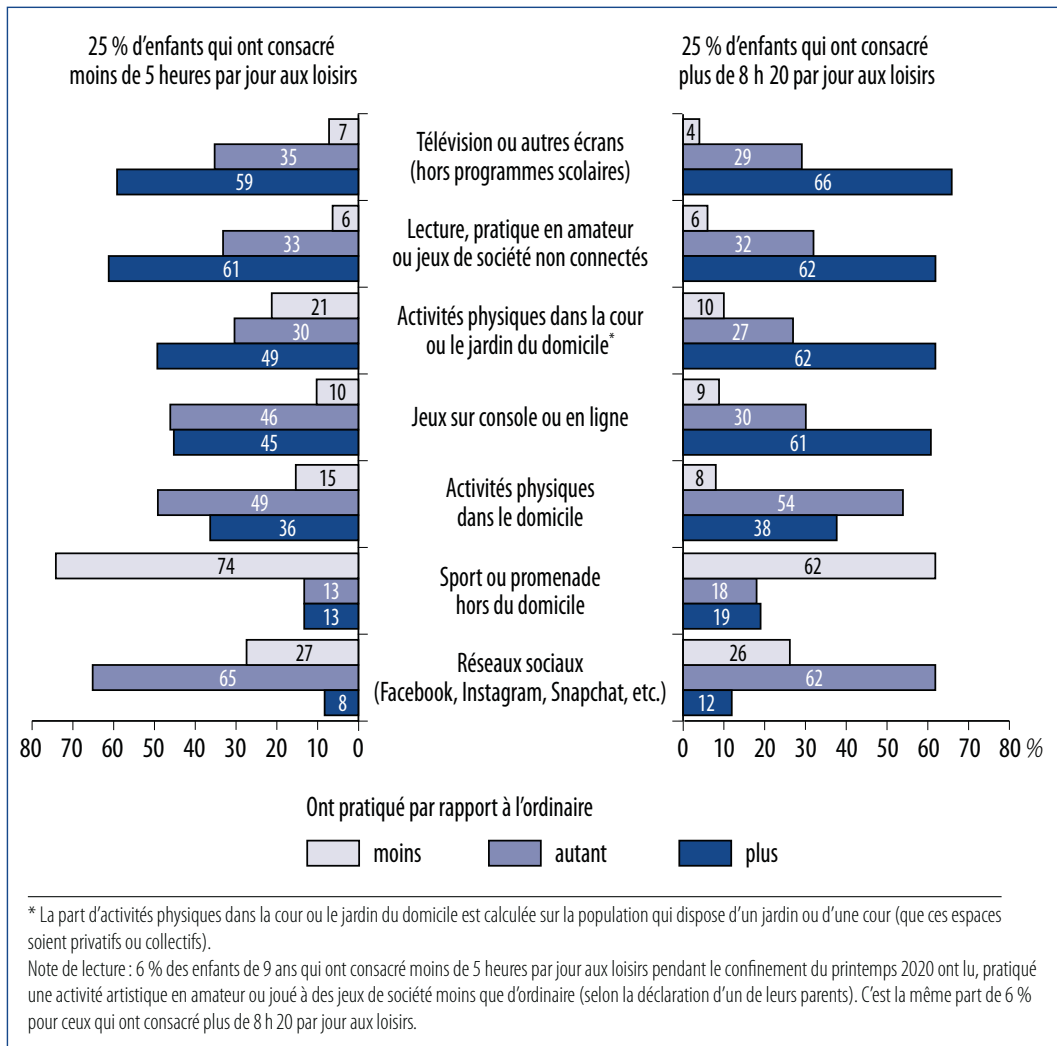


Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

pour lesquels les restrictions d'accès à l'espace public ont pu avoir des effets. Ainsi, les enfants qui ont eu le plus de temps de loisir ont plus pratiqué des activités physiques dans la cour ou le jardin du domicile (+ 9 points), des activités physiques au domicile (+ 6 points), ainsi que des promenades hors du domicile (+ 3 points). Mais les enfants ayant eu le plus fort temps de loisir sont aussi ceux qui se sont adonnés aux jeux vidéo (+ 10 points) et ont le plus utilisé les réseaux sociaux (+ 4 points).

Les inégalités apparaissent ensuite en termes d'évolution du temps dédié à chaque activité (graphique 9). Si le confinement a eu des effets similaires sur l'augmentation du temps consacré à la lecture, aux pratiques artistiques en amateur ou aux jeux de société, quel que soit le volume horaire total, des écarts s'observent en matière de fort engagement ou le repli pour d'autres activités, qui tiennent à deux registres explicatifs : les normes éducatives d'une part, et les conditions de logement d'autre part. Ainsi, les normes éducatives des familles d'enfants ayant bénéficié du plus grand temps de loisir semblent plus

**Graphique 9 – Évolution comparée de l'intensité des pratiques de loisir des enfants de 9 ans durant le confinement du printemps 2020**



Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

permissives en matière d'écrans que celles des familles des enfants qui en ont eu le moins : la progression du temps consacré aux jeux vidéo touche particulièrement les enfants qui ont bénéficié du plus grand temps de loisir total (16 points d'écart). Il en va de même, mais dans une moindre proportion, pour la progression du temps dédié aux écrans (7 points d'écart) et aux réseaux sociaux (4 points d'écart). Par ailleurs, les engagements des enfants qui ont eu le moins de temps total de loisir sont marqués par un retrait des activités physiques dans leur ensemble, retrait qui peut être lié aux conditions de logement. Les enfants qui ont eu le moins de temps total de loisir sont proportionnellement plus nombreux que les enfants qui ont eu le plus de temps de loisir à déclarer une moindre pratique sportive et de promenade (12 points d'écart), ou moins d'activités physiques dans le

jardin ou la cour (11 points d'écart) ou au domicile (7 points d'écart). Les enfants qui ont bénéficié du volume horaire de loisir le plus important cumulent donc un accès aisé aux écrans et une possibilité d'activité physique peu entravée.

Le temps de loisir dépend également des occupations des enfants, et l'enquête en saisit deux principales : le travail scolaire et le temps dédié aux tâches domestiques. Au cours du confinement, le rapport à l'école s'avère genré, puisque les filles ont tendanciellement consacré plus de temps au travail scolaire (37 % des filles ont travaillé plus de 3 heures par jour, contre 33 % des garçons), ce qui a un impact sur le temps de loisir disponible. En revanche, ce rapport à l'école s'est avéré faiblement stratifié socialement : les données de l'enquête Sapris confirment que l'investissement scolaire des familles populaires<sup>20</sup> ne se distingue pas des autres et que la part d'enfants de catégories employées à avoir consacré quotidiennement plus de 2 heures au travail scolaire est comparable à celle des enfants de catégories supérieures : c'est le cas de plus des trois quarts des enfants de parents cadres ou employés. Un léger retrait s'observe seulement pour les enfants d'ouvriers : 71 % des enfants de mères ouvrières ont passé plus de 2 heures par jour à leur travail scolaire.

Le temps total de loisir est par ailleurs peu sensible à la participation des enfants aux tâches domestiques durant le confinement, ce qui s'explique sans doute par la nature de l'information collectée puisque, contrairement au cas du travail scolaire, on ne dispose pas des temps affectés à ces activités, mais seulement d'une information précisant si l'enfant y a moins, plus ou autant participé que d'ordinaire. Reste que l'on note ici aussi un effet genré puisque les filles ont plus participé aux tâches domestiques que les garçons (46 % des filles ont vu leur participation à ces tâches croître pendant le confinement, contre 42 % des garçons), avec là encore des effets sur le temps de loisir disponible.

Le temps total de loisir est en revanche lié aux caractéristiques sociodémographiques des enfants et de leurs familles (tableau 1). Ainsi, les filles sont nettement moins nombreuses parmi les enfants qui ont eu le plus de temps de loisir. On note également un effet lié à l'habitat et au territoire : les enfants résidant dans des villes de plus de 100 000 habitants, qui habitent aussi plus souvent en appartement, ont subi les effets les plus stricts du confinement, notamment en termes de restriction de leur mobilité, et sont donc surreprésentés parmi les enfants ayant bénéficié du temps de loisir le plus faible. Compte tenu des questions posées (qui ont mécaniquement renforcé la part des écrans dans les activités culturelles), il est logique que les enfants des catégories populaires ou de parents moins diplômés soient

---

20. Séverine KAPO, *Les Devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, PUF, 2012.

**Tableau 1 – Profils sociodémographiques comparés des enfants de 9 ans selon le temps de loisir total durant le confinement du printemps 2020**

En %

|  | Profil des 25 % d'enfants qui ont consacré... |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
|  | moins de 5 heures par jour aux loisirs        | plus de 8 h 20 par jour aux loisirs |
| <b>Sexe</b>  |   |                                     |
| Garçon   | 47  | 60                                  |
| Fille  | 53  | 40                                  |
| <b>Lieu d'habitation</b>                           |   |                                     |
| Zone rurale  | 35  | 48                                  |
| Ville de moins de 20 000 habitants                 | 26  | 21                                  |
| Ville de 20 000 à 100 000 habitants                | 21  | 19                                  |
| Ville de plus de 100 000 habitants                 | 18  | 12                                  |
| <b>Type de logement</b>                            |   |                                     |
| Appartement  | 39  | 25                                  |
| Maison   | 61  | 75                                  |
| <b>PCS de la mère</b>                              |   |                                     |
| Mère cadre ou profession intellectuelle supérieure | 18  | 17                                  |
| Mère employée                                      | 40  | 46                                  |
| <b>PCS du père</b>                                 |   |                                     |
| Père cadre ou profession intellectuelle supérieure | 27  | 25                                  |
| Père ouvrier                                       | 21  | 24                                  |
| <b>Niveau d'études de la mère</b>                  |   |                                     |
| Niveau lycée                                       | 40  | 42                                  |
| Niveau supérieur à bac + 2                         | 36  | 33                                  |
| <b>Niveau d'études du père</b>                     |   |                                     |
| Niveau lycée                                       | 41  | 43                                  |
| Niveau supérieur à bac + 2                         | 35  | 29                                  |

Note de lecture : 47 % des enfants de 9 ans qui consacrent moins de 5 heures par jour aux loisirs sont des garçons. Ce taux est également de 60 % pour ceux qui consacrent plus de 8 h 20 par jour aux loisirs.

Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui ont eu le plus de temps de loisir, mais les écarts sont moins importants que l'on aurait pu s'y attendre en raison d'un moindre contrôle des parents cadres, occupés à télétravailler.

Le temps total de loisir est également lié à la qualité des relations familiales, qu'on l'observe sous l'angle des relations entre parents et enfant ou entre enfants. Ainsi, 30 % des parents qui déclarent que les relations avec leurs enfants se sont tendues pendant le confinement comptent parmi ceux dont les enfants ont bénéficié du temps de loisir quotidien le plus faible, contre 24 % parmi ceux dont les enfants ont eu le plus grand temps de loisir. En sus, 19 % des parents dont les enfants



ont bénéficié du temps de loisir quotidien le plus faible déclarent que le confinement a eu des effets négatifs sur leur vie de famille, contre 13 % de ceux dont les enfants ont eu le temps de loisir le plus important. De même, un tiers des parents qui déclarent que les relations entre frères et sœurs se sont tendues durant le confinement ont des enfants qui font partie de ceux qui ont eu le moins de temps de loisir. De fait, plus de 67 % des parents qui déclarent que le confinement a eu des effets très négatifs sur leur famille (ils ne sont que 15 dans l'échantillon) ont des enfants qui figurent parmi ceux qui ont eu le moins de temps de loisir, et près d'un tiers de ceux qui déclarent que le confinement a eu des effets négatifs sont dans le même cas, tandis qu'on ne note pas d'effet net quand la perception du confinement a été bonne, voire très bonne. La rareté du loisir est donc nettement liée à une perception négative du confinement, tandis que son abondance n'a pas un effet sensible sur une perception positive.

Une analyse en régression (voir tableau 2, p. 24, et « Éléments de méthodologie, présentation des variables intégrées dans la régression », p. 25) précise le poids relatif de ces divers effets. Elle indique que, toutes choses égales par ailleurs, les facteurs qui ont le plus contribué à un temps global de loisir important des enfants sont d'abord le type de logement (les enfants vivant dans des logements sans espace extérieur ont deux fois moins de chances que les enfants vivant dans une maison avec un espace extérieur de faire partie de ceux qui ont bénéficié du plus grand temps de loisir total<sup>21</sup>), puis le sexe de l'enfant (les filles ayant 1,3 fois moins de chances que les garçons d'en faire partie) et le niveau d'études de la mère (les enfants des mères les plus diplômées ont 1,2 fois plus de chances de ne pas faire partie des enfants à fort temps de loisir).

Plus que la profession et que la catégorie sociale des parents, c'est donc le niveau de diplôme de la mère qui joue un rôle explicatif, comme on l'observe d'ordinaire dans les enquêtes portant sur les pratiques culturelles. De même, le rôle du sexe est ici confirmé, trait déjà relevé dans de nombreuses enquêtes relatives aux loisirs des enfants comme des adultes. L'enquête Sapris apporte en revanche la preuve que les conditions de logement ont joué un rôle prépondérant durant le confinement, en faisant apparaître de nouvelles lignes de fracture.

---

21. Par souci de simplification, on utilise cet abus de langage pour décrire les rapports de cotes ou *odds ratio*. En réalité, il faudrait dire « les enfants vivant dans des logements sans espace extérieur ont deux fois moins de chances de faire partie de ceux qui ont le plus de temps de loisir total, plutôt que de ne pas en faire partie, par rapport à un enfant qui vit dans un logement avec un espace extérieur, et ce, toutes choses égales par ailleurs ».

**Tableau 2 – Facteurs explicatifs de l'appartenance au groupe des enfants de 9 ans disposant du plus important temps de loisir durant le confinement**

En %

|  | <b>Odds ratio</b> | <b>Niveau de significativité</b> |
|--|-------------------|----------------------------------|
| <b>Sexe de l'enfant</b>  |                   |                                  |
| Fille  | 0,745             | ***                              |
| Garçon   | ref               |                                  |
| <b>Taille de la fratrie</b>  |                   |                                  |
| Enfant unique  | ref               | n.s.                             |
| Enfant avec fratrie  | 1,147             | n.s.                             |
| <b>Niveau d'études de la mère</b>  |                   |                                  |
| Inférieur à bac + 2  | 1,252             | **                               |
| Bac + 2  | 1,25              | **                               |
| Supérieur à bac + 2  | ref               |                                  |
| <b>Niveau d'études du père</b>   |                   |                                  |
| Inférieur à bac + 2  | 1,138             |                                  |
| Bac + 2  | 1,217             | *                                |
| Supérieur à bac + 2  | ref               |                                  |
| <b>csp du couple (variable recalculée)</b>   |                   |                                  |
| Employés, ouvriers et inactifs avec inactifs ou vivant seuls   | 1,021             | n.s.                             |
| Ménages à dominante indépendante   | 1,029             | n.s.                             |
| Ménages à dominante ouvrière   | 0,777             | *                                |
| Ménages à dominante employée et intermédiaire  | ref               |                                  |
| Ménages à dominante intermédiaire et cadre   | 1,036             | n.s.                             |
| Ménages à dominante cadre  | 0,895             | n.s.                             |
| <b>Type de logement</b>  |                   |                                  |
| Appartement avec un espace extérieur   | 0,735             | ***                              |
| Maison avec un espace extérieur  | ref               |                                  |
| Appartement ou maison sans espace extérieur  | 0,49              | ***                              |
| <b>Avec qui vit l'enfant</b>   |                   |                                  |
| Avec ses deux parents  | ref               |                                  |
| Autre cas  | 0,968             | n.s.                             |
| <b>Rapport au télétravail et à l'emploi (variable recalculée)</b>  |                   |                                  |
| Aucun des parents ne travaille   | 1,103             | n.s.                             |
| Au moins un des 2 parents travaille dehors   | 1,131             | n.s.                             |
| 1 en télétravail et l'autre ne travaille pas   | 0,982             | n.s.                             |
| Les 2 conjoints en télétravail   | ref               |                                  |
| Autre cas  | 1,345             | n.s.                             |
| <b>Temps consacré par l'enfant au travail scolaire par jour pendant le confinement</b>                   |                   |                                  |
| Moins de 2 heures par jour (y. c. NSP)   | 1,193             | *                                |
| Entre 2 et 3 heures  | ref               |                                  |
| Plus de 3 heures   | 0,923             | n.s.                             |
| <b>Évolution de la participation de l'enfant aux tâches domestiques courantes pendant le confinement</b> |                   |                                  |
| Moins que d'ordinaire ou pareil  | ref               |                                  |
| Plus que d'ordinaire   | 0,989             | n.s.                             |

Ref = modalité de référence.  
 Les coefficients suivis de \*\*\* sont significatifs au seuil de 1 %, ceux suivis de \*\* au seuil de 5 %, ceux suivis de \* au seuil de 10 % (plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le résultat est statistiquement significatif). Les coefficients suivis de n.s. sont non significatifs.  
 Note de lecture : les résultats de la régression logistique (*odds ratio*) montrent que le fait d'être une fille multiplie par 0,745 (c'est-à-dire divise par 1,34) la probabilité d'avoir le plus de temps de loisir (plutôt que d'avoir un temps de loisir inférieur), par rapport aux garçons du même âge, « toutes choses égales par ailleurs ». Par ailleurs, le fait d'avoir une mère ayant un niveau d'études inférieur à bac + 2 multiplie par 1,252 la probabilité de faire partie des enfants ayant le plus de temps de loisir, par rapport au fait d'avoir une mère ayant fait de plus longues études.

Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

---

## Éléments de méthodologie

### Présentation des variables recalculées intégrées dans la régression

#### Variables disponibles

On dispose des réponses aux variables décrivant l'emploi de la mère et du père (ou conjoint-e) selon les modalités suivantes :

Mère ou conjointe/ Père ou conjoint :

- « Inconnu » ;
- « Pas de mère ou conjointe/père ou conjoint déclaré » ;
- « La personne ne travaille pas » ;
- « La personne travaille à domicile » ;
- « La personne travaille à l'extérieur du domicile » ;
- « Autre situation inclassable ».

De plus, on dispose de la connaissance des PCS de la mère et PCS du père à la naissance, classées parmi les modalités :

- « Sans profession » ;
- « Agriculteur/trice » ;
- « Artisan, commerçant(e) ou chef d'entreprise » ;
- « Cadre (profession libérale, professeur, ingénieur...) » ;
- « Profession intermédiaire (instituteur/trice, infirmier(e), technicien(ne), contremaître...) » ;
- « Employé(e) » ;
- « Ouvrier(ère) » ;
- « Ne peut classer ».

On sait aussi si les parents vivent ensemble.

#### Construction de variables (variable ums Elfe)

##### *Modalité de travail du ménage durant le confinement*

Le couple est traité de la manière suivante :

| Cas du répondant        | Cas du conjoint                      | Situation du couple                          |
|-------------------------|--------------------------------------|--|
| Travaille à l'extérieur | Tous les cas (y. c. pas de conjoint) | Au moins 1 travaille dehors                  |
| Tous les cas            | Travaille à l'extérieur              | Au moins 1 travaille dehors                  |
| Ne travaille pas        | Ne travaille pas                     | Aucun ne travaille                           |
| Ne travaille pas        | Pas de conjoint                      | Aucun ne travaille                           |
| Travaille à domicile    | Travaille à domicile                 | Les 2 conjoints en télétravail               |
| Travaille à domicile    | Pas de conjoint                      | Les 2 conjoints en télétravail               |
| Ne travaille pas        | Travaille à domicile                 | 1 en télétravail et l'autre ne travaille pas |
| Travaille à domicile    | Ne travaille pas                     | 1 en télétravail et l'autre ne travaille pas |

## PCS ménage

La PCS de la mère et celle du père étant colinéaires, on privilégie pour cette analyse une PCS recomposée. Le regroupement au niveau du couple se fait selon les modalités suivantes :

| Ménages à dominante cadre                       | Ménages à dominante intermédiaire et cadre   | Ménages à dominante employée et intermédiaire  | Ménages à dominante indépendante   | Ménages à dominante ouvrière                  | Employés, ouvriers et inactifs avec inactifs ou vivant seuls   |
|---|--|--|--|---|--|
| Cadres homogames.<br>Cadres avec intermédiaires | Cadres avec employés, ouvriers.<br>Cadres avec inactifs ou vivant seuls.<br>Intermédiaires ou cadres avec petits indépendants.<br>Intermédiaires homogames | Intermédiaires avec employés, ouvriers.<br>Intermédiaires avec inactifs ou vivant seuls.<br>Employés homogames | Petits indépendants homogames, avec inactifs ou vivant seuls.<br>Petits indépendants avec employés, ouvriers | Ouvriers avec employés.<br>Ouvriers homogames | Employés avec inactifs ou vivant seuls.<br>Ouvriers avec inactifs ou vivant seuls.<br>Inactifs homogames ou vivant seuls |

**Tableau 3 – Description de l'échantillon Sapris  
(pourcentages pondérés, base Elfe + Epipage 2)**

En %

|  |     |
|--|-----|
| <b>Sexe</b>  |     |
| Fille  | 49  |
| Garçon   | 51  |
| <b>Niveau d'études de la mère</b>  |     |
| Inf. à bac +2  | 43  |
| Bac +2   | 18  |
| Sup. à bac +2  | 39  |
| <b>Niveau d'études du père</b>   |     |
| Inf. à bac +2  | 46  |
| Bac +2   | 19  |
| Sup. à bac +2  | 35  |
| <b>PCS mère</b>  |     |
| Sans profession  | 3   |
| Agricultrice   | < 1 |
| Artisan, commerçante ou chef d'entreprise  | 2   |
| Cadre (profession libérale, professeur, ingénieur...)                              | 18  |
| Profession intermédiaire (institutrice, infirmière, technicienne, contremaître...) | 29  |
| Employée   | 40  |
| Ouvrière   | 7   |
| Ne peut classer  | < 1 |

|  |     |
|--|-----|
| <b>PCS père</b>  |     |
| Sans profession  | 1   |
| Agriculteur  | 1   |
| Artisan, commerçant ou chef d'entreprise   | 6   |
| Cadre (profession libérale, professeur, ingénieur, ...)                          | 28  |
| Profession intermédiaire (instituteur, infirmier, technicien, contremaître...)   | 23  |
| Employé  | 17  |
| Ouvrier  | 21  |
| Ne peut classer  | 3   |
| <b>Nombre de frères et sœurs</b>   |     |
| Enfant unique  | 18  |
| 1 ou 2 frères ou sœurs   | 73  |
| Plus de 2 frères ou sœurs  | 9   |
| <b>Avec qui vit l'enfant</b>   |     |
| Avec ses deux parents sous le même toit  | 84  |
| Famille monoparentale  | 10  |
| En alternance chez ses deux parents  | 6   |
| Autres situations  | < 1 |
| <b>Situation travail de la mère ou de la conjointe</b>                           |     |
| Pas de mère déclarée   | 1   |
| La personne ne travaille pas   | 51  |
| La personne travaille à domicile   | 29  |
| La personne travaille à l'extérieur du domicile                                  | 18  |
| Autre situation inclassable  | 0   |
| Inconnue   | 1   |
| <b>Situation travail du père ou du conjoint</b>                                  |     |
| Pas de père déclaré  | 11  |
| La personne ne travaille pas   | 38  |
| La personne travaille à domicile   | 30  |
| La personne travaille à l'extérieur du domicile                                  | 21  |
| Autre situation inclassable  | 0   |
| Inconnu  | < 1 |
| <b>Type d'habitat</b>  |     |
| Appartement avec balcon ou jardin privatif – Rural et semi-rural                 | 7   |
| Appartement avec balcon ou jardin privatif – Zone dense                          | 18  |
| Appartement sans dépendance – Rural et semi-rural                                | 2   |
| Appartement sans dépendance – Zone dense   | 6   |
| Maison en zone rurale  | 37  |
| Maison en zone urbaine   | 31  |
| Base de répondants : effectif = 4 989.   |     |
| Note de lecture : 49 % des enfants de 9 ans de l'enquête Sapris sont des filles. |     |

Source : enquête Sapris/DEPS, ministère de la Culture, 2020

---

## Abstract

### **What would you do as a nine-year-old kid during lockdown?**

*During the first lockdown period in spring 2020, everyday life has had to change considerably and everyone's habits were profoundly shaken. The survey SAPRIS carried out by two French institutions in charge of studying population, health and medical topics – the Ined (Institut national des études démographiques) and Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) – enables to know more about this unprecedented period in modern times. A sample of young children was drawn from both Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) and Epigage2 (Étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels) cohorts and data regarding their living conditions at the time of the lockdown (schooling, time allocated to homework, etc.) were collected, as well as information on their parents' situation (working conditions, quality of family interactions at home, etc.). Extra questions on cultural and physical activities have also been asked.*

*It appears that 98% have spent their time at home during the first lockdown in France. Children in the sample – aged 9 on average – have had their time spent studying drastically reduced (2 to 3 hours daily for half of them). On the other hand, they spent more time than usual watching television, reading, playing games (those games being online or offline). All in all, they spent 4 hours daily on average doing cultural activities and more than 2 hours doing physical exercise. The use of screens (television, videogames, social networks) was at the top of their leisure activities.*

*But the changes in children's timetables were gender specific and could also differ according to their living conditions or their parents' level of education. For instance, those with a lower the family background spent more time behind screens and so did those with both parents working from home. Children living in bigger cities (more than 100,000 inhabitants) were more incline to have had a reduced amount of time allocated to leisure. Mothers were more often in charge when it came to carrying out leisure activities with the children.*

---

---

Directeur de la publication : Loup Wolff,  
chef du Département des études, de la prospective et des statistiques  
Responsable de la publication : Edwige Millery

**Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :**  
**<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>**  
**[http://www.cairn.info/editeur.php?iD\\_EDITEUR=DEPS](http://www.cairn.info/editeur.php?iD_EDITEUR=DEPS)**

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.  
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse  
[contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr)